

*L'office statistique européen a corrigé en hausse, vendredi, les chiffres du chômage français depuis mai 2006. Il estime à 8,8 %, et non pas 8,4 %, la proportion des demandeurs d'emploi à la fin février. Selon la méthode de correction adoptée par Eurostat, le taux de chômage en France a baissé de 0,8 point en un an, et non pas de 1,1 point.*

La fragilité des statistiques du chômage a poussé l'Insee et l'office statistique européen (Eurostat) à emprunter deux voies opposées qui ne se rejoindront, en principe, qu'à l'automne : l'Institut national de la statistique, dont l'enquête annuelle ne permet pas de confirmer la baisse du chômage constatée par l'ANPE, a décidé de mettre entre parenthèses ses propres résultats. Il continue donc d'enregistrer un chômage en forte baisse, sur la base des seules données de l'ANPE. Vendredi, l'Insee a ainsi affiché un taux historiquement bas de 8,4 %, un niveau jamais atteint depuis juin 1983, en précisant que les chiffres resteraient provisoires jusqu'à l'automne.

Tout juste mieux que la Pologne

Rattaché à la Commission européenne, Eurostat a adopté la stratégie inverse : dans l'attente de données plus fiables, il a révisé le taux de chômage selon les résultats de l'enquête emploi des cinq derniers trimestres, pourtant jugés « incohérents » par ses auteurs. « Dans un souci d'harmonisation européenne, Eurostat a décidé de continuer à utiliser sa méthode habituelle », a résumé l'Insee vendredi. L'office européen a donc corrigé de 0,4 à 0,5 point, vendredi, les données officielles publiées par le ministère de l'Emploi depuis mai 2006.

Selon cette méthodologie, le taux de chômage à la fin février s'élève, non pas à 8,4 %, mais à 8,8 % de la population active. A la fin 2006, il atteignait encore 9 %, soit le niveau trouvé par la droite à son arrivée au pouvoir, en avril 2002. Le taux de chômage a baissé de 0,8 point en un an, et non pas de 1,1 point. La performance apparaît bien médiocre au regard de celle de l'Allemagne qui, sur la même période, parvient à réduire le taux de chômage de 1,8 point. La France se voit ainsi reléguée à la dernière place de la zone euro. A l'échelle de l'Union européenne, elle fait tout juste mieux que la Pologne (11,8 %) et la Slovaquie (11 %).

En pleine campagne présidentielle, cette révision ne fait qu'ajouter aux soupçons qui entourent les chiffres du chômage depuis l'annonce, par l'Insee, du report de son enquête emploi. Ce nouveau rebondissement a été aussitôt exploité par la gauche, l'UDF, les syndicats et les associations de chômeurs, qui ont dénoncé un « maquillage des chiffres ». « Les membres d'Eurostat sont des statisticiens qui ont une déontologie. S'ils publient ces chiffres, c'est qu'ils n'ont pas de doutes sur leur fiabilité », a estimé Pierre Concialdi, responsable du collectif Autres Chiffres du chômage et économiste à l'Institut de recherches économiques et sociales. « L'enquête Eurostat est utilisable et elle présente plus de fiabilité que les chiffres fournis par les sources administratives [ANPE] », a confirmé l'un des responsables d'Eurostat.

Ces chiffres restent cependant, eux aussi, provisoires, les résultats de l'enquête emploi « étant susceptibles d'être révisés en cours d'année ». L'Insee ne compte d'ailleurs pas reprendre à son compte cette nouvelle estimation, qui n'engage que la Commission européenne.

Vendredi, les salariés du service statistique du ministère de l'Emploi (Dares), qui élabore la note mensuelle sur le chômage, parmi lesquels de nombreux chefs de département et sous-directeurs, ont à nouveau réclamé, trois heures durant, la suspension des chiffres du chômage jusqu'à l'automne. La direction, accusée de « mentir » et de « ridiculiser la statistique publique », est restée sur sa ligne. « L'appel à la grève ne devrait plus tarder », a auguré un statisticien. Un coup dur pour le gouvernement, qui a fait de la baisse du chômage l'un des points forts de son bilan. Au Grand Rendez-vous Europe 1-TV5-« Aujourd'hui en France », Ségolène Royal a, pour sa part, préconisé une validation des chiffres du chômage donnés par le gouvernement par les commissions de l'Assemblée nationale.

Des méthodologies différentes

Eurostat calcule des taux de chômage harmonisés pour tous les Etats membres de l'Union européenne. Il utilise les données nationales en les retraitant selon une méthodologie qui se distingue de celle de l'Insee par deux points principaux : l'office européen prend en compte les chômeurs des départements et territoires d'outre-mer, ce que ne fait pas l'Insee. Il considère aussi que les personnes inscrites à l'ANPE qui ne recherchent pas activement un emploi ne sont pas des chômeurs, ce qui permet de compenser en partie les effets de la première correction.